
Les institutions et la concertation territoriale

Jandir Ferrera de Lima, Ph.D.
Université Estadual do Oeste, Brésil

INTRODUCTION

La science régionale donne une importance considérable aux institutions dans la perspective du développement économique territorial. Les institutions sont des contraintes informelles, comme les coutumes, les traditions, les codes de conduite, le folklore et les règles juridiques de la vie en société (lois, droits, devoirs et garanties). Ces contraintes évoluent avec les nouvelles valeurs qui surviennent dans la société, au cours de son évolution. L'évolution de la société est constituée du changement de sa structure de base, où s'appliquent les principes de la justice. Nous avons besoin des institutions et des principes de la justice, car il existe à l'intérieur de notre société une identité et des conflits d'intérêts. Les conflits amènent des coûts sociaux, parce que parfois les individus cherchent leur bien-être et se soucient peu de celui des autres. De cette façon, les principes de justice sociale fournissent les manières d'attribuer les droits et les devoirs aux institutions de base de la société et définissent la distribution des bénéfices et des rôles des individus chargés de la coopération sociale.

1. LES INSTITUTIONS ET L'ARTICULATION DES RESSOURCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET TERRITORIALES

Le lien entre les institutions et l'articulation des ressources sociales, économiques et territoriales a des rapports avec la réalisation d'économies externes positives et la formation de districts industriels. Les économies externes (négatives ou positives) sont des relations dans le marché concurrentiel par lesquelles des agents économiques affectent le résultat d'activité d'autres agents. En d'autres termes, les décisions individuelles des producteurs ne sont pas dépendantes, mais elles ont un impact sur les décisions et

La coopération sociale crée la dynamique de la société (réseaux, partenariats, districts, communautés). Elle implique, pour les gens, qu'ils auront plus de bénéfices grâce à l'action des institutions. Dans ce contexte, les institutions sociales les plus importantes sont la famille, le marché compétitif, les syndicats, les groupes de représentation économique, la liberté de pensée, les ententes économiques et sociales et la constitution politique. Le progrès social des gens est relié à l'ordination et à l'organisation de la société.

La coopération sociale crée la dynamique de la société (réseaux, partenariats, districts, communautés).

Dans la société organisée de cette manière, les gens ont besoin de coopérer selon les règles et les procédures pour que la société tende vers le progrès économique et social. Cette organisation assure les droits sur la propriété ainsi que les libertés individuelles de ses membres, qui stimulent l'action des institutions sur la croissance et sur le développement économique.

les manières de produire des autres producteurs. Déjà, les districts industriels sont des agglomérations d'entreprises qui coopèrent et font concurrence.

Le lien entre les institutions et l'articulation des ressources sociales, économiques et territoriales a des rapports avec la réalisation d'économies externes positives et la formation de districts industriels.

Ces conceptions viennent des études d'Alfred Marshall¹. Les idées de Marshall, concernant l'organisation et la coordination de la production, qui créent des effets externes et des districts industriels, sont les bases de la nouvelle économie géographique. La science régionale étudie le regroupement des firmes en districts industriels comme un élément de politique de développement. Dans la politique de développement, les districts industriels constituent la structure principale du développement par le bas (décentralisation, endogène et local), en opposition au développement conditionné par des forces externes ou par le haut (étatique, exogène et centralisé).

L'aspect le plus important de la conception d'un district est constitué des avantages économiques de la proximité, de la spécialisation et de la petite taille des firmes... les entreprises mettent en commun leurs infrastructures, leurs services et leur savoir-faire afin que chaque entreprise en bénéficie et réalise sa production.

Les districts industriels sont caractérisés par la décentralisation du processus d'innovation et de coordination de la structure productive. Ces caractéristiques se trouvent dans les règles du marché et de réciprocité entre les firmes du district, en matières de formation de la main-d'œuvre, de la formation des institutions de soutien et finalement de partenariat. L'aspect le plus important de la conception d'un district est constitué des avantages économiques de la proximité, de la spécialisation et de la petite taille des firmes. Sa petite structure productive lui permet de s'adapter aux changements du marché et aux préférences des consommateurs. En fait, les entreprises mettent en commun leurs infrastructures, leurs services et leur savoir-faire afin que chaque entreprise en bénéficie et réalise sa production.

Dans les districts, des externalités peuvent être générées par les décisions de production des firmes, par les rendements d'échelle, par leur structure productive et principalement par les caractéristiques du milieu économique où les

entreprises sont situées. Au niveau des régions et territoires, les caractéristiques géographiques (relief, végétation, climat), économiques (main-d'œuvre, localisation) ou institutionnelles (réseaux d'information et d'innovation, centres de soutien, centres de protection à la propriété et aux contrats), produisent des économies externes². Par exemple, quand une firme prend une décision de transformation dans une région ou un territoire selon ses propres intérêts, elle cause des impacts sur d'autres firmes et institutions qui utilisent le même espace régional ou qui sont soutenues par les activités de cette même firme. Les décisions des individus, des entreprises ou des institutions produisent des effets dans l'environnement social. Les externalités se présentent comme un phénomène de société. Leur gestion repose sur des structures de coordination et sur la présence d'institutions intermédiaires dans l'organisation et dans le dialogue entre les producteurs et la société.

La fonction de l'entreprise, de l'entrepreneur et des agents économiques, de façon générale et au sein des districts industriels, n'est pas différente et dissociable des institutions. La firme est l'institution centrale du capitalisme ayant des activités organisationnelles de coordination et institutionnelles. Elle possède une certaine autorité en faisant l'attribution du produit ainsi que l'allocation du capital et du travail. En tant qu'institution, elle demande des services aux autres institutions sous des formes juridiques pour s'assurer de la propriété et du contrôle. Les institutions servent d'instruments de coordination pour augmenter l'efficacité des districts et principalement pour réduire les coûts de transaction au sein de ces districts. Selon North³, l'organisation des firmes et leur relation avec les institutions est la clé du progrès économique.

Les externalités se présentent comme un phénomène de société. Leur gestion repose sur des structures de coordination et sur la présence d'institutions intermédiaires dans l'organisation et dans le dialogue entre les producteurs et la société.

Les institutions assurent la garantie des contrats et des ententes, la fiscalisation de certaines

activités dans les districts, les regroupements de firmes. Elles diminuent les coûts de transformation et les frais de transaction. Il est important de dire que les districts ne constituent pas l'unique forme de coopération entre les firmes ou la seule façon de progresser. Les réseaux d'information et d'innovation sont aussi d'autres exemples démontrant comment l'action des institutions est importante dans la production de la croissance et du développement économique des territoires et régions.

Les réseaux d'information et d'innovation sont aussi d'autres exemples démontrant comment l'action des institutions est importante dans la production de la croissance et du développement économique des territoires et régions.

2. LES INSTITUTIONS ET LA FORMATION DES RÉSEAUX D'INFORMATION ET D'INNOVATION AU NIVEAU DES TERRITOIRES

Depuis quelques années, la présence de l'entrepreneur comme élément capital dans le développement des économies régionales a gagné une grande importance. Cette importance est due à la nécessité de nouvelles analyses du développement économique par la base. De ce fait, au même titre que les territoires, les figures de l'entrepreneurship local et de l'entrepreneur sont associées aux possibilités de croissance et de dynamisme de l'économie. Les possibilités que l'entrepreneurship conduise les économies régionales vers un nouveau dynamisme dépendent des possibilités de partenariats et de la formation d'un réseau d'information et d'innovation.

Le capitalisme est un système évolutif qui, par sa propre nature, produit des formes et des méthodes de changements économiques qui ne peuvent être stationnaires. Ce caractère évolutif du capitalisme n'est pas le produit de l'augmentation automatique de la population ou du capital ni des changements monétaires.

La dynamique capitaliste repose sur un processus continu d'innovation. L'innovation consiste à créer une nouvelle marchandise, une nouvelle technique de production, une nouvelle stratégie de vente ou un nouveau modèle d'organisation de l'entreprise. Pour innover, l'entrepreneur doit connaître le marché, la forme d'activité des autres entreprises et le savoir-faire. Il doit aussi pouvoir profiter des facteurs de production disponibles à l'intérieur des régions.

Pour comprendre le processus d'innovation, il est important de savoir comment le capitalisme administre les structures existantes, comment il les crée et comment il les détruit à travers la fonction de l'entrepreneur. L'entrepreneur est le responsable de la perception de la concurrence et des innovations. En plus, il met en place des changements technologiques, des innovations et crée de nouveaux marchés.

La création de nouveaux marchés et le développement de la structure des organisations et des institutions sont à la source de la mutation industrielle qui révolutionne l'économie. Cette mutation détruit les anciennes structures, crée des nouvelles institutions et transforme les configurations organisationnelles au sein des entreprises. Ce processus de « destruction créatrice » représente un élément essentiel du capitalisme et régit le fonctionnement des entreprises capitalistes dans un contexte de constante innovation. Lorsque l'innovation est parvenue jusqu'au marché, la concurrence pousse à la recherche d'autres alternatives en provoquant une compétition technologique. Pour innover, l'entrepreneur a besoin d'informations sur le marché des régions et d'un système institutionnel qui lui assure le droit d'exploiter les innovations.

Le capitalisme est un système évolutif qui, par sa propre nature, produit des formes et des méthodes de changements économiques qui ne peuvent être stationnaires.

3. LA CONCERTATION DES INSTITUTIONS ET LE PARTENARIAT TERRITORIAL

Dans la dynamique du capitalisme, on remarque que le développement économique et la capacité de l'entrepreneuriat local de stimuler la croissance des économies territoriales dépendent des innovations. Au niveau des territoires, la stimulation à l'innovation est directement dépendante de la concertation des institutions. Cette concertation doit permettre d'utiliser l'information pour améliorer et créer de nouvelles marchandises ou fournir des produits à différents marchés. À cette fin, les entreprises locales ont besoin de la disponibilité des informations actuelles sur les nouvelles technologies, de la disponibilité des nouvelles techniques ainsi que d'un réseau d'innovations sous la gouverne des institutions locales.

Un système institutionnel d'innovation entraîne un ensemble d'agents, d'institutions et de règles de comportement qui déterminent le rythme des importations, des générations, des adaptations et des diffusions des connaissances technologiques dans tous les secteurs de production.

Le rôle de concertation des institutions est le catalyseur de l'action nécessaire à la création d'un climat essentiel à l'activité des entrepreneurs par le biais d'un système institutionnel d'innovation. Un système institutionnel d'innovation entraîne un ensemble d'agents, d'institutions et de règles de comportement qui déterminent le rythme des importations, des générations, des adaptations et des diffusions des connaissances technologiques dans tous les secteurs de production. En d'autres termes, un système d'innovation et d'information aiderait pour la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et créative.

La compétitivité des entreprises sera déterminée par le rythme de l'incorporation des innovations. En conséquence, elles ont besoin du support de la structure institutionnelle d'un système national d'innovation. On observe que les districts industriels, les institutions éducati-

ves, les instituts technologiques et le système financier sont liés à la réussite de l'innovation par leurs actions, qui contribuent à améliorer la performance des entreprises et à assurer leur croissance. Ces actions conduisent à un échange de données, de savoir-faire, de références et d'ententes qui rendent possible la reproduction, l'incorporation et la diffusion des connaissances.

La réciprocité entre les institutions et les entreprises forme le partenariat territorial, lequel sera utile pour construire des stratégies et des politiques de conquête de nouveaux marchés ou espaces et de développement de nouveaux avantages. Les conditions pour ce partenariat demande des relations de coopération dans un univers de concurrence, une stabilité et une systématisation de la coopération, une définition du rôle spécifique de chaque institution et de chaque acteur partenaire, un minimum de confiance mutuelle et le fusionnement des partenariats en réseaux. Ce partenariat territorial, pour le soutien aux innovations, forme un réseau, c'est-à-dire l'ensemble des flux d'échanges qui relient les partenaires. La gestion de ce réseau, sous la responsabilité des acteurs locaux et leurs institutions, favorise la construction d'un environnement propre à l'innovation et une situation de développement économique locale. Ainsi, l'influence des institutions sur la combinaison des réseaux de partenaires, sur les modalités de régulations locales et sur les investissements déterminera le potentiel d'innovation d'un territoire ou d'une région.

La réciprocité entre les institutions et les entreprises forme le partenariat territorial, lequel sera utile pour construire des stratégies et des politiques de conquête de nouveaux marchés ou espaces et de développement de nouveaux avantages.

4. LA CONCERTATION DES INSTITUTIONS ET DES PARTENARIATS DANS LES TERRITOIRES : LA RECHERCHE DES NOUVELLES INTERPRÉTATIONS THÉORIQUES

Selon Proulx⁴, l'émergence des territoires dans les transformations de l'économie est due à la Recherche et Développement (R&D), à l'entrepreneuriat, aux groupes locaux, aux effets des milieux innovateurs et aux différentes dotations de ressources naturelles d'un espace à l'autre. Ces transformations changent la dynamique des territoires et des régions et forment donc une tectonique qui produit des interdépendances, des concurrences, des complémentarités, des possibilités d'exploitation économique et des mutations sociales. La création de petites entreprises, l'intervention politique des commissariats industriels et les nouvelles formes d'exploitation des ressources démontrent qu'il y a une relation entre le territoire, les institutions, les entreprises et le développement économique.

Dans la réalité, la présence de groupes et d'institutions politiques très fortes ainsi que les intérêts du capital industriel font surgir de nouveaux endroits propres aux investissements spécifiques au *statut* d'une région ou d'un district industriel. En outre, il y a la capacité d'entreprendre des milieux innovateurs, les réseaux d'information et les innovations qui donnent une nouvelle perspective au progrès local. La capacité d'entreprendre peut être vue de différentes façons, mais elle a un rôle plus grand dans la formation des économies locales et dans l'importance socio-économique des régions et des territoires.

Alors, l'idée d'un « développement vers le haut » donne sa place à une perspective de « développement par le bas ». C'est une transformation dans la façon de regarder les territoires, maintenant considérés avec une autonomie propre de développement et de croissance économique. Par ailleurs, naît la perspective d'un nouveau paradigme, car il faut aussi considérer les forces et les perspectives locales. Cette perspective offre des pistes pour de nouvelles théorisations, lesquelles considèrent le territoire et les institutions locales comme des éléments importants pour la croissance et le développe-

ment économique des régions. Ces nouvelles conceptions et ces nouveaux éléments exigent une autre forme d'analyse des phénomènes de l'économie, des sciences humaines et de quelques principes de la géographie, comme la théorie des places centrales. L'importance des régions, des territoires et des institutions locales peut être expliquée par des facteurs endogènes et non seulement par la localisation des ressources.

L'idée du développement économique des territoires, basée sur les critères physiques ordinaires comme la distance, la centralisation, la concentration et l'interaction, doit être modifiée pour englober l'action institutionnelle dans la coordination et la régulation des activités productives. Ainsi, il faut des nouveaux modèles de développement où les blocs territoriaux occuperont une place privilégiée, afin de combiner les relations professionnelles (capital/travail) et l'organisation industrielle (interfirmes). De cette combinaison naissent les réseaux, les systèmes industriels locaux, les hiérarchies urbaines et le renforcement de la nécessité d'une concertation entre les acteurs dans le territoire à travers les institutions. En conséquence, les nouvelles théorisations prendront comme politique de développement la formation des réseaux et des systèmes d'informations locales afin de dynamiser la production des territoires. Ces réseaux doivent être des mécanismes efficaces d'innovation, de financement, d'exécution et de transfert du savoir-faire, mais aussi de stimulation des instituts technologiques et des centres d'excellence.

L'idée du développement économique des territoires, basée sur les critères physiques ordinaires comme la distance, la centralisation, la concentration et l'interaction, doit être modifiée pour englober l'action institutionnelle dans la coordination et la régulation des activités productives.

Donc, on observe que la compétitivité reflète la capacité de concertation des intérêts des acteurs locaux et des institutions. Alors, l'information et la connaissance des meilleurs partenariats pour

la caractérisation d'affaire sont des éléments à stimuler pour les groupes locaux ainsi que pour les activités productives des territoires.

CONCLUSION

Les institutions ont un rôle très important à jouer dans le soutien au développement économique au niveau territorial. En fait, elles assurent la liberté individuelle, les droits fondamentaux à la propriété privée et à l'innovation. De plus, les institutions sont responsables des partenariats territoriaux, c'est-à-dire l'articulation des ressources économiques, sociales et des réseaux d'information. L'influence exercée par les institutions provient ainsi de l'organisation des réseaux, de la coordination des affaires, de la création de partenariats et des sentiments de partenariat.

Les districts industriels, les réseaux d'innovation et les systèmes productifs locaux sont fondés sur une base de production qui se transforme, mais qui garde toujours les mêmes objectifs : le profit, le développement et la croissance économique.

Les districts industriels, les réseaux d'innovation et les systèmes productifs locaux sont fondés sur une base de production qui se transforme, mais qui garde toujours les mêmes objectifs : le profit, le développement et la croissance économique. Ainsi, l'influence des institutions sur l'émergence de districts industriels, de milieux innovateurs, de corridors de développement et d'entrepreneurs locaux donne un nouveau contour à la question du développement régional et au rôle du territoire en tant que force motrice de développement. L'action des institutions sur le développement et la croissance économique de certains territoires et régions font partie des mouvements majeurs au sein des territoires. Les rapports entre les arrangements institutionnels et la dynamique spatiale du capital dans les territoires et les régions constituent des leviers de la croissance à découvrir et à structurer dans une optique de

développement. Dans la réalité, l'analyse territoriale et l'idée du développement par la base s'avèrent une nouvelle façon de regarder les problèmes de développement et l'efficacité des partenariats locaux. Bref, le rôle des institutions est une clé pour saisir l'intégration des territoires au dynamisme du système productif, au niveau des régions et des nations. Pour ce prisme, on peut dire que tous les territoires et changements qui correspondent à la croissance et au développement économique sont dépendants des arrangements institutionnels à l'intérieur et à l'extérieur des territoires. ■

Bibliographie

- ¹ Marshall, A. (1938). *Principles of economics*. London : Macmillan and Co.
- ² Il est aussi important de noter que la préoccupation centrale de Marshall fut caractérisée par les questions de rendements décroissants et les relations de croissance de la firme à long terme. Donc, Marshall prend en considération des conceptions d'économies internes (amélioration d'échelle de la production, efficacité dans l'allocation des ressources et productivité) ainsi que des économies externes.
- ³ North, D. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge : Cambridge University Press.
- ⁴ Proulx, M.-U. (2002). *L'économie des territoires au Québec*. Québec : Presse de l'Université du Québec.